



Dans ce numéro

Événement

• AFRICITÉS 2006

Le rôle majeur des collectivités locales africaines face aux OMD

Bassin fleuve Sénégal

• Les villageois de Mboss gagnent leur pari de l'eau potable pour tous

Eau potable en Asie

• La lutte de deux ONG contre la pollution de l'eau par l'arsenic

éditorial

Vingt nouvelles coopérations décentralisées nées cette année dans le domaine de l'eau

Il y a bientôt deux ans, la loi Oudin-Santini était adoptée à l'unanimité par le Sénat et l'Assemblée nationale. Cette loi, qui permet aux collectivités locales, aux syndicats et agences de l'eau, de mobiliser jusqu'à 1 % de la ressource de leurs budget eau et assainissement, donnent à ceux qui le souhaitent la possibilité de manifester leur solidarité dans un cadre légal simple et facile à mettre en œuvre.

Cette loi sur le 1 % s'inscrit dans l'actuel questionnement de nos pratiques de pays industrialisés vis-à-vis d'un monde qui n'a plus le choix que d'être solidaire. C'est pourquoi des régions (Bretagne, Auvergne, Ile-de-France), des communautés urbaines ou d'agglomération (Nantes, Lyon, Nancy, Angers), des syndi-

cats des eaux (le Sedif, le Sivoa) se sont attachés à développer des échanges entre praticiens de l'eau, d'ici et de là-bas, soucieux de la préservation de la ressource et de la garantie de son accès à tous. Les municipalités sont au cœur de ces enjeux et vingt nouvelles coopérations dans le domaine de l'eau sont nées cette année.

Cependant, beaucoup s'interrogent encore sur les dispositifs à mettre en place pour réaliser dans de bonnes conditions les projets qu'ils souhaitent mener. De nombreuses réunions sont prévues en début d'année prochaine en Provence, Languedoc, Nord-Pas-de-Calais, pour répondre aux questions qui nous sont posées par ceux qui souhaitent s'investir : comment assu-

rer la bonne gouvernance et un débat participatif et démocratique entre toutes les parties prenantes, comment assurer un réel changement de comportement, comment pérenniser la ressource et éviter les abus, comment concilier les usages, comment garantir une bonne utilisation des fonds, comment construire des coalitions locales pour la réalisation des Objectifs du millénaire ?

Ces questions montrent que le défi est autant devant notre porte que chez nos partenaires dépourvus des moyens nécessaires pour y faire face. En rejoignant l'initiative du 1 %, c'est notre avenir et celui des générations futures que nous assurons.

Pierre-Marie Grondin

Sommaire

Coopération et développement durable

La ville de Pontault-Combault (en région parisienne) a accueilli, les 7 et 8 septembre 2006, une rencontre sur le thème de la coopération décentralisée et le développement durable intitulée « accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie : enjeux et pratiques ».

Inscrite dans le cadre de l'année de la Francophonie, cette manifestation qui a réuni plus de 160 personnes a été organisée à l'initiative du Conseil régional d'Île de France, de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene Idf), du Conseil général de Seine et Marne et de l'Institut de l'environnement et de l'énergie pour les pays francophones (IEPF). La Fondation énergies pour le monde et le pS-Eau étaient également associés à la préparation et à l'animation de ces rencontres conçues comme interactives et pratiques.

Dans le cadre de l'atelier - eau et assainissement - des « études de cas » autour de deux partenariats spécifiques inscrits dans la durée ont alimenté les débats et échanges d'expertises entre acteurs franciliens : l'amélioration d'un service urbain d'assainissement au Sahel (coopération entre la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne et la ville de Kayes au Mali ; et l'évolution et les impacts du programme d'appui à la gestion de l'eau en zone rurale au Niger (Syndicat de la vallée d'Orge Aval).

Outre une meilleure connaissance des expériences et leur mise en partage, l'objectif principal de cette manifestation était d'inscrire dans les priorités et programmes d'action des collectivités engagées dans des coopérations décentralisées la triple problématique eau/énergie/formation.

La participation de nombreux élus locaux et régionaux a confirmé si besoin était, la volonté d'agir des acteurs franciliens. La poursuite de ces temps d'échanges et de réflexions est à l'étude.

Les actes de ces rencontres et les recommandations qui en sont issues seront publiés en janvier 2007.

Contact : d.dangaix@areneidf.org
www.areneidf.org

ÉVÉNEMENT

3. AFRICITÉS 2006

Le rôle majeur des collectivités locales africaines face aux Objectifs du millénaire

BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

6. Appropriation de projet

De l'eau potable pour tous, les villageois de Mboss gagnent leur pari

EAU ET ASSAINISSEMENT AU BENGLESEH

9. Eau et santé publique

Des « puits ouverts » pour lutter contre la pollution naturelle de l'eau par l'arsenic

LES INFOS DU PSEAU

12. Formation

12. Publications

14. Offres d'emploi

Avis à tous les lecteurs

L'équipe d'animation du pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir gratuitement et régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à :

pseau@pseau.org

Africités 2006

Le rôle majeur des collectivités locales africaines face aux Objectifs du millénaire

Les 4e rencontres Africités ont rassemblé en septembre dernier à Nairobi plus de 3 000 élus et membres de collectivités locales de tout le continent africain, ainsi que leurs partenaires locaux, nationaux et internationaux. Le Sommet avait pour thème : « Construire des coalitions pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement au sein des collectivités locales africaines ». Parmi les nombreuses questions traitées, l'eau et l'assainissement ont occupé une place importante.

Les 4^e sommet des collectivités locales africaines, Africités 4, s'est déroulé du 18 au 22 septembre dernier, à Nairobi au Kenya. Placée sous le haut parrainage du président de la République du Kenya, cette rencontre a connu un vif succès, dont le mérite revient en premier lieu à ses organisateurs, le Partenariat pour le développement municipal (PDM), Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA) et leurs partenaires kenyans.

Ponctué par différents événements, 23 sessions thématiques ont permis, durant les cinq jours du sommet, de traiter en profondeur chacun des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que des sujets spécifiques tels que les politiques de fourniture et d'accès aux services essentiels, le rôle des femmes, le rôle des autorités traditionnelles et morales, le rôle des jeunes, etc. Il est à souligner que la session thématique qui portait sur la durabilité environnementale et l'objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de

personnes sans accès à l'eau potable et à l'assainissement, a mobilisé le plus grand nombre de participants.

Parallèlement aux sessions thématiques, 37 sessions spéciales étaient consacrées à des réunions entre maires et ministres des différents pays.

Décentralisation et accès du plus grand nombre aux services de base

Au terme du sommet, les déclarations finales¹ reflètent clairement l'engagement de tous à œuvrer à tous les niveaux pour accélérer les actions visant à atteindre les OMD. Le rôle stratégique des collectivités locales est maintes fois affirmé, ainsi que la nécessité de renforcer le processus de décentralisation et de créer des coalitions durables pour l'accès de tous aux droits fondamentaux.

¹ Ces déclarations sont disponibles sur www.africités.org/index.php



Christophe Le Jallé

Dans leur déclaration, les ministres affirment leur engagement envers les processus de décentralisation, manifesté en particulier par la création de la Conférence africaine des ministres chargés de la décentralisation et du développement local (CADDEL), et s'engagent à accélérer le transfert de ressources pour une mise en œuvre plus rapide des OMD.

Les maires et les collectivités locales reconnaissent également la nécessité de faire avancer les pro-

La session qui portait sur l'OMD 7 et reprenait l'objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes sans accès aux services prioritaires d'alimentation en eau potable et d'assainissement, a mobilisé le plus grand nombre de participants.



Christophe Le Jallé

cessus de décentralisation pour atteindre les OMD, mais attirent l'attention sur l'écart entre les responsabilités qui leur sont octroyées et les ressources qui sont effectivement mises à leur disposition pour les assumer. Ils confirment toutefois que les OMD fournissent un cadre solide pour mettre en œuvre leurs stratégies et politiques locales, et considèrent comme un axe prioritaire l'accès des populations aux services de base.

Madame Brigitte Girardin, ministre française de la Coopération a également souligné dans son allocution l'importance du renforcement des capacités des collectivités locales dans le développement économique et social des pays africains et a réitéré les engagements de la France dans ce domaine.

Soutenant le projet de création d'un Observatoire mondial de la

L'accès aux services de base reste une priorité à concrétiser à Kiambu, à la périphérie de Nairobi. Face à l'énormité des besoins, les collectivités locales africaines soulignent l'écart entre les responsabilités qui leur sont octroyées et les ressources mises à leur disposition pour les assumer.

gouvernance locale et de la décentralisation, madame Girardin donne rendez-vous à Vienne en juin 2007, où la France coorganiserait un atelier sur la décentralisation et la gouvernance locale, à l'occasion du 7^e Forum mondial de l'ONU « Réinventer l'État ».

L'accès à l'eau et à l'assainissement au sein des débats

L'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous a été abordé en tant que service de base, sous plusieurs angles. D'abord dans la session thématique sur l'OMD 7, intitulé « assurer la pérennité environnementale ».

² Organisé par les Nations-unies, le 7^e Forum mondial portera sur le renforcement de la confiance dans les gouvernements.

Les participants à cette session recommandent aux États d'inscrire les cibles de cet OMD (développement durable, accès à l'eau potable et à l'assainissement, amélioration des conditions de vie des populations des bidonvilles) parmi les priorités nationales, de définir à leur niveau des stratégies par secteur, de reconnaître le rôle clé des collectivités locales et de mettre à leur disposition les ressources et le soutien dont elles ont besoin.

Au plan local, les recommandations invitent les maires à porter une attention particulière à ces stratégies afin de fournir des services de base à tous, dans un cadre de collaboration, de participation et de transparence. Il est également demandé aux partenaires du développement d'accroître leurs financements, notamment ceux destinés directement aux acteurs locaux (comme la Facilité ACP-UE pour

l'eau), d'écouter les demandes des populations, de promouvoir les projets locaux et de favoriser la création de partenariats.

Co-organisée par l'Institut de la gestion déléguée (IGD) et l'Institut des sciences et techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement (ISTED), la session thématique n° 10, intitulée « Repenser les politiques de fourniture et d'accès aux services essentiels », a porté tout d'abord sur les mécanismes de gouvernance puis sur l'opérationnalisation de l'accès aux services de base, plus particu-

entre ministères qu'au niveau local. La mise en œuvre des services locaux d'eau potable et d'assainissement doit s'effectuer dans le cadre de stratégies clairement définies par les municipalités, en concertation étroite avec tous les acteurs locaux.

- **Les mécanismes de financements solidaires** pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des collectivités locales africaines dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, organisée par le pS-Eau, le Conseil mondial de l'eau et CGLUA. Durant cette session, les

Solange Münzer



Christophe Le Jallé

lièrement l'accès à l'eau et à l'assainissement et le traitement des déchets. Les recommandations de cette session sont consultables sur le site du pS-Eau³.

Trois sessions spéciales ont été spécifiquement consacrées à l'eau et l'assainissement, dont deux co-organisées par le pS-Eau :

- **La concertation et l'implication de tous les acteurs locaux** pour relever le défi de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, organisée par le PDM, le pS-Eau et l'Agence française de développement. L'importance de la collaboration entre tous les acteurs a été ici mise en évidence, tant entre ministères au niveau national

Ici aux côtés de Alain Henry (AFD), de Jean-Marie Bockel (président de l'AMGVF) et d'Hubert Fournier (ambassadeur de France au Kenya), madame Brigitte Girardin, ministre française de la Coopération, a réitéré les engagements de la France à soutenir les efforts des collectivités locales africaines dans le domaine du développement économique et social de leur pays.

élus africains et leurs partenaires locaux ont souligné l'importance des mécanismes de financements solidaires pour mettre en œuvre des actions répondant directement aux besoins des populations.

- **À la rencontre des défis de l'eau**, organisée par le Conseil mondial de l'eau.

La session portant sur « Les zones informelles : pauvreté, emploi, logement et services dans les bidonvilles de Nairobi », organisée par la Banque mondiale, a elle aussi largement abordé les questions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les popula-

tions les plus pauvres. En complément à cette session, la Banque mondiale a organisé durant le sommet une conférence sur ce thème, qui a été l'occasion d'un débat franc et ouvert entre toutes les parties prenantes (habitants des bidonvilles, municipalité et gouvernement).

Les recommandations issues de ces sessions sont consultables sur www.pseau.org/africites

³ www.pseau.org/event/africites_4/session_st10_synthese_fr.htm

Mobilisation des acteurs locaux

De l'eau potable pour tous, les villageois de Mboss gagnent leur pari

Comment assurer la prise en charge d'un service d'eau potable, son financement, l'extension du réseau ? A Mboss, accompagnés depuis 1999 par l'Ong Eau Vive, l'implication de toute la population et une importante mobilisation des femmes ont montré la réelle capacité d'une communauté rurale à assurer la pérennité de ses actions. Les acteurs locaux de Mboss apportent ici des éléments de réponse encourageants et reproductibles.

Située à environ 300 km de Dakar et à 80 km environ au nord-est de Kaolack, la communauté rurale de Mboss comprend 40 villages ; 12 d'entre eux se sont regroupés en comité inter-villageois, formant ainsi un groupe solidaire pour mener leur projet : « de l'eau potable pour tous ».

Ce groupe de villages était confronté jusqu'ici à de réelles difficultés d'accès à l'eau potable. Sur les dix puits cimentés qui assuraient l'alimentation en eau, huit tarissaient en janvier/février, laissant pendant plusieurs mois les villageois sans eau. L'unique source d'eau pérenne et potable, un forage, se situait dans le chef-lieu de la communauté rurale, éloigné de 4 à 10 km des villages. Les populations, les femmes notamment, devaient parcourir quotidiennement de longues distances pour s'approvisionner.

De plus, l'élevage, avec près de 2 500 bovins, constitue la source principale de l'économie de cette zone rurale. La demande en eau se trouve accentuée par ce fort potentiel pastoral de la zone.

Avec les conseils techniques et l'appui financier d'Eau Vive, les acteurs locaux ont conçu et préparé leur projet.

Objectif : mettre à disposition des populations une eau de qualité en quantité suffisante par une forte mobilisation des ressources locales. Cela consiste en l'amélioration de l'accès et de l'approvisionnement en eau potable ; la reforestation pour lutter contre la désertification ; le renforcement des capacités de gestion locale.

Pour des raisons d'appropriation et de mobilisation financière, la réalisation du projet fut conçue en trois phases successives, de 1999 à 2005, définies avec l'accord des populations.

- **La phase I** (1999-2001) a vu l'alimentation en eau potable de 5 villages sur les 12 :
 - réalisation d'un forage de grande profondeur (300 m) d'un débit d'exploitation de 50 m³/h ;
 - construction d'un château d'eau de 100 m³ et 15 m de haut ;

- installation d'un équipement et d'une cabine de pompage ;
- mise en place d'un réseau de distribution en conduites PVC de 1 300 mètres linéaires avec des bornes-fontaines ;
- construction de 3 bornes-fontaines avec 3 robinets chacune ;
- plantation de 2 bosquets inter-villageois de 4 ha chacun ;
- tenue de plusieurs rencontres inter-villageoises pour consolider la cohésion sociale.

• **La phase II** (2002-2003) a permis, grâce à l'extension du réseau existant, d'approvisionner en eau potable les 7 villages restants, éloignés de 3 à 9 km : au total, 14 900 m linéaires de conduites mises en place ainsi que 7 bornes-fontaines à 2 robinets chacune.

• **La phase III** (2004-2005), à l'initiative des membres du comité inter-villageois de développement de Mboss et à partir des recettes des ventes d'eau complétées par des financements privés, a été réalisée sur fonds propres des populations pour approvisionner en eau potable d'autres importants quartiers

EAU VIVE, OPÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Eau Vive, par son expérience de terrain de 28 ans, a développé avec ses partenaires une méthodologie d'intervention qui place la communauté locale (collectivité ou communauté rurale) au devant des projets, en lui apportant et en lui transmettant l'expertise et les outils nécessaires pour mener de manière pérenne ses projets de développement.

Eau Vive mobilise de nombreux partenaires et intervient à travers ses équipes locales dans 4 pays d'Afrique subsaharienne : le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, le Mali

- www.eau-vive.org



Eau Vive

isolés : 2,5 km de conduites additionnelles reliées à des branchements privés ont ainsi été installées.

Le conseil rural, maître d'ouvrage et financeur de développement

La coordination et le suivi des travaux ont été assurés par Eau Vive pendant toutes les phases du projet. Toutefois, pour pérenniser l'action, il était important de renforcer dès le départ la capacité de gestion des porteurs du projet. A cet effet, l'accent a été mis sur :

- l'appui à l'organisation villageoise ;
- le renforcement des capacités de gestion d'eau (coût et système de tarification de l'eau, calcul de l'amortissement des équipements, etc.) ;
- la mise en place et la formation des membres du conseil rural et du comité de gestion de l'eau ;

- des campagnes de sensibilisation et de formation en éducation sanitaire et hygiène.

La première phase fut une étape clef pour sensibiliser les membres du conseil rural à leur rôle de maître d'ouvrage. Le transfert de compétences s'est avéré réussi lors du démarrage de la phase II quand, conscient de la pertinence des besoins, le conseil rural s'est approprié le projet. Il a alors monté l'opération avec l'appui d'Eau Vive et l'a porté auprès du SCAC (Service de coopération et d'action culturelle) de Dakar. En tant que maître d'ouvrage, il a été signataire du contrat avec le bailleur de fonds (le SCAC) qui a inscrit une subvention de 38 112 euros sur un compte domicilié au Trésor public de Kaffrine. La gestion des fonds de cette subvention revenait entièrement au conseil rural qui, par l'intermédiaire de son président, visait les décomptes de l'entreprise (après l'élaboration des

COÛT DE L'ENSEMBLE DE L'OPÉRATION

Le coût total des trois phases s'élève à 225 062 euros, soit un investissement de 35 euros par personne.

- **Phase I** : 155 498 euros dont 10 % (15 245 euros) de financement local, hors valorisation de la main-d'œuvre non qualifiée. Le cofinancement fut apporté par Eau Vive et ses partenaires : Union européenne, SCAC, Syndicat des eaux d'île-de-France (SEDIF).
- **Phase II** : en dehors de l'investissement humain, cette phase s'est élevée à 64 381 euros dont 12 151 euros provenant du conseil rural de Mboss et des villageois ; 88 % de l'apport de la population est issue de l'argent épargné par le comité de gestion (ASUFOR) grâce à la vente de l'eau suite à la réalisation de la première phase de l'adduction d'eau ; les autres cofinancements proviennent du SCAC, du SEDIF et d'Eau Vive.
- **Phase III** : 5 183 euros provenant à 100 % des recettes de la vente de l'eau. A nouveau, cet argent fut épargné grâce à la bonne gestion de l'AEP par le comité de gestion de l'ASUFOR.

Hormis l'expertise de la Brigade des puits et forages, l'apport financier indirect de l'Etat sénégalais s'est manifesté par l'exonération de taxes (au moins 18 % du coût des travaux) sur les achats d'équipements et la réalisation des ouvrages.

La population, en plus de son travail estimé à 16 800 euros, a investi au total 32 579 euros, soit 14,5 % du coût direct des travaux.

appels d'offres et l'attribution des marchés pour les travaux) avant tout paiement par le Trésor. Le conseil rural a également effectué sans faille le suivi du chantier avec l'appui technique du service technique de la brigade des puits et forages de Kaffrine.

Outre l'accompagnement des bénéficiaires et du suivi de l'exé-

cutif, le développement de sa propre communauté est un impact positif de ce projet.

Les résultats obtenus dépassent largement l'objectif de départ. Grâce aux équipements, une population bénéficiaire directe de 6 500 habitants dispose en effet aujourd'hui d'une eau de qualité en quantité suffisante (au moins

moins de 5 ans, cela représente près de la moitié de l'apport local. La vente de l'eau aux robinets procure un revenu suffisant aux fontainiers et au conducteur de forage et couvre les frais d'entretien, la réparation des équipements installés et leur amortissement. Fin juin 2005, le compte du comité de gestion du forage présente un solde positif de

réduites du fait d'une meilleure alimentation grâce à une eau de qualité. Libérés de l'aide à leur mère pour la corvée d'eau ou de la recherche de points d'eau pour les animaux, les enfants vont par ailleurs davantage à l'école. L'augmentation du taux de scolarisation le confirme.

Au plan sanitaire, les populations reconnaissent que les plaies sur les mains et la déformation des doigts (à force de manipuler la corde de puisage) ont disparu. Les maladies diarrhéiques sont réduites ainsi que celles liées aux mains sales.

Une assemblée générale participative après la réalisation des travaux, conduite avec des groupes spécifiques (comité inter-villages, groupement féminin, comité de gestion de l'eau...), a conclu à ces effets positifs sur les populations.

Grâce à la mobilisation de la collectivité rurale, au dynamisme de la population, au soutien financier des différents partenaires, aux conseils techniques et financiers d'Eau Vive et de ses partenaires, les populations des 12 villages de Mboss ont largement amélioré leurs conditions d'alimentation en eau potable ; les résultats qualitatifs et les impacts positifs du projet contribuent à la réduction de la pauvreté dans cette localité.

L'accès à l'eau est donc bien le premier pas dans tout processus de développement, que ce soit au niveau de la gouvernance, de l'amélioration des conditions de vie, ou du développement économique. L'essentiel est de renforcer les moyens et les capacités humaines et financières des acteurs locaux pour qu'ils puissent mener à bien leur propre projet de développement. ●



Eau Vive

Grâce à leur mobilisation, 6 500 habitants de Mboss disposent aujourd'hui d'une eau de qualité en quantité suffisante. Mais l'approvisionnement en eau et les conditions de mise en place du projet ont favorisé bien d'autres évolutions, d'ordre social, économique et sanitaire.

tion des travaux, le conseil rural a voté un budget de 762 euros, fonds provenant des impôts, pour contribuer à l'exécution du projet.

Quand l'eau finance l'eau

Désormais, le rôle du conseil rural de Mboss, sa responsabilité institutionnelle et la cohésion sociale autour de la collectivité par les villageois sont reconnus. La place de chacun des acteurs (Etat, collectivités, communautés, populations, entreprises, ONG) a été clairement définie et chacun a pu jouer son rôle. Les stratégies de mobilisation des ressources humaines et financières locales sont un acquis pour le comité qui se renforce dans la maîtrise des règles régissant le marché. La prise en charge du

35l/j par habitant). Mais l'approvisionnement en eau et les conditions de mise en place du projet ont favorisé d'autres évolutions.

Au plan de l'organisation communale d'une part, comme la place occupée par le conseil rural déjà, mais aussi au niveau du forage. Pour la première fois à Mboss, douze villages associés ont mis en place un comité de gestion de forage fonctionnel, assumant au nom de toute la population les tâches de gestion, du pompage à la distribution de l'eau aux bornes-fontaines, avec entretien et réparation des équipements d'exhaure.

La collectivité rurale de Mboss a su mobiliser ses ressources (impôts, épargne locale, vente de l'eau) pour financer l'opération à hauteur de 14 %. Avec 15 876 euros provenant de la vente de l'eau en

16 007 euros. De même les activités créées autour du point d'eau (équipement de tréfileuse, marché local de grillage) a créé de l'emploi, notamment pour les jeunes.

Un mieux être collectif avéré

Mais les évolutions les plus appréciées des populations concernent surtout une amélioration réelle de leurs conditions de vie.

La réduction de la corvée d'eau des femmes, qui parcourent désormais de moins longues distances (200 m en moyenne contre 3 à 9 km auparavant), libère leur temps pour d'autres activités rémunératrices (le maraîchage par exemple) ou pour l'éducation et le soin des enfants, dont les maladies dues à l'insuffisance nutritionnelle sont

Contacts

- Kokou Sémanou (Thies) eauvive@sentoo.sn
- Christian Houdus (France) christian.houdus@eau-vive.org

Des « puits ouverts » pour lutter contre la pollution naturelle de l'eau par l'arsenic

Comment renforcer l'accès à l'eau potable dans des zones rurales confrontées à des problèmes de contamination de la ressource en eau ? Diagnostic et rappel des pistes de solution à partir de l'expérience de l'ong locale GK-Savar, soutenue par le Comité français de soutien (CFS).

Le Bangladesh, bordé par le golfe du Bengale et traversé par deux grands fleuves, le Gange et le Brahmapoutre, est un pays de mousson où les problèmes liés à l'eau sont paradoxalement aigus : inondations souvent catastrophiques aggravées par les cyclones, approvisionnement difficile en saison sèche, mauvaise qualité bactériologique des eaux de surface, insuffisances des réseaux de distribution et d'assainissement en milieu urbain, etc. Depuis une quinzaine d'années, un nouveau problème est apparu : la contamination de nombreux puits par l'arsenic.

C'est en voulant protéger la population des maladies diarrhéiques graves causées par l'utilisation des eaux des rivières et des étangs que l'Unicef a fait forer depuis 1972 plus de 3 millions de puits tubés avec pompe à main. Le gouvernement et les particuliers ont installé de leur côté 5 ou 6 millions d'autres pompes à main. On s'est cependant rendu compte, à partir de 1988 en Inde et un peu plus tard au Bangladesh, que l'eau de

beaucoup de ces puits tubés contenait des taux d'arsenic pouvant atteindre 50 mg/litre et plus, donc bien supérieurs au taux maximal admissible, de 0,01 mg/litre, recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et même au taux de 0,05 mg/l, limite acceptée par les autorités sanitaires du Bangladesh.

Des milliers de personnes contaminées

L'origine de cette contamination a fait l'objet de diverses hypothèses, mais il est désormais admis qu'elle est liée à la présence d'arsenic dans certaines couches géologiques d'alluvions provenant des massifs himalayens alimentant les nappes profondes (jusqu'à 150 m) exploitées par les puits tubés.

Selon diverses sources, près de la moitié de la population serait approvisionnée par de l'eau contaminée, à des taux plus ou moins forts, dans la majorité des 64 districts du pays, surtout au sud et à l'est du Gange. Selon l'OMS, le

nombre de personnes souffrant de lésions de la peau liées à la consommation d'eau contaminée est estimé à 1,5 million. Des milliers de personnes ont été atteintes par d'autres maladies (gangrènes, cancers du poumon et de la vessie) apparaissant après des expositions prolongées et en seraient mortes.

Beaucoup d'argent a été dépensé en conférences internationales, sans résultats pratiques pour la population. Les études n'ont pas manqué pour mesurer l'ampleur du problème et explorer des pistes afin de recourir à des eaux non contaminées (eaux de surfaces – mares, rivières –, puits ouverts peu pro-

fonds, puits tubés dans des couches sans arsenic, récupération d'eau de pluie), ou dont l'arsenic est éliminé par divers procédés physico-chimiques. De nombreux fabricants de filtres en tout genre ont proposé des produits souvent coûteux, nécessitant le nettoyage régulier des filtres ou l'utilisation d'additifs chimiques qui peuvent causer d'autres problèmes de santé, comme l'alumine, ou hors de portée des faibles moyens financiers des populations rurales qui sont les plus touchées. Par ailleurs, l'arsenic éliminé dans les déchets des filtres pourrait repolluer les nappes phréatiques s'ils étaient rejetés dans la nature.

LE BANGLADESH EN CHIFFRES

Population (2006)	147 millions d'habitants
Densité	1033 h/ km ²
Espérance de vie (2006)	62,4 ans
Taux de natalité (2006)	29,8 pour mille
Taux d'alphabétisation (2003)	43,1 %
Taux d'urbanisation	27 %
PNB/habitant (2004)	410 US dollars

Depuis 2003, deux ONG tentent de fournir de l'eau sans arsenic dans deux régions du Bangladesh. Il s'agit de GK (*Gonoshathaya Kendra*, Centre de santé populaire), une fondation bangladaise basée à Savar (à 40 km au nord-ouest de Dhaka la capitale) et du Comité français de soutien (CFS) à GK-Savar. Ces deux ONG collaborent depuis 1972.

Dès 2002, alors que plusieurs centres de GK se trouvent déjà dans des zones affectées, le CSF s'interroge sur la contamination de l'eau par l'arsenic. Lors d'une visite sur place en novembre 2003, de membres du CSF constatent la gravité de la situation ; ils rencontrent en particulier des malades dont le pronostic vital est en jeu et la vie quotidienne tragiquement boulever-

sée : perte de forces, donc de possibilité de travail et de ressources, répudiation, stigmatisation sociale... Le GK décide alors de lancer un programme spécifique avec le soutien financier du CSF.

La solution retenue est le creusement de puits ouverts, peu profonds (moins de 20 m), alimentés par des nappes phréatiques superficielles non contaminées par l'ar-

puits. Le diamètre est de 1,20 m ; dans la région de Pabna, leur profondeur est de 12 à 13 m, ce qui nécessite une trentaine de buses en ciment armé, soigneusement posées et jointées pour éviter des infiltrations d'eau polluée. Chaque puits est dotée d'une pompe à main. La margelle du puits est protégée ; un treillis métallique empêche la chute de feuilles et d'insectes, mais il



Comité français de soutien (CFS)

GONOSHATHAYA KENDRA, CENTRE DE SANTÉ POPULAIRE DEPUIS 1971

La création de GK s'inscrit dans le mouvement d'indépendance du Bangladesh en 1971. Son existence débute par l'installation à la frontière indienne d'une unité de soins de 400 lits bâtie en bambous pour soigner les réfugiés et les "combattants de la liberté", animée par une équipe de médecins bengalis rassemblés par le docteur Zafrullah Chowdhury. Après l'Indépendance, ils décident de rester mobilisés pour commencer une autre "guerre", contre la pauvreté, la faim, la maladie qui frappent surtout les paysans et les sans-terre des zones rurales. C'est le début d'un programme de santé communautaire, destiné en priorité aux populations les plus pauvres, notamment les femmes et les enfants. GK recrute alors un nombre important de travailleurs de santé (« paramédics »), des garçons mais surtout des filles, qu'ils forment à devenir intermédiaires entre les malades et les médecins.

Aujourd'hui GK emploie plus de 2500 personnes, dont 40 médecins et 300 paramédics, dans près de 40 activités différentes et complémentaires. GK sert une population de plus d'un million de personnes en zones rurales et urbaines, à partir de dix centres répartis dans tout le Bangladesh. Par ailleurs, le Dr Z. Chowdhury et ses collègues participent activement aux groupes de travail nationaux et internationaux sur les problèmes de santé et de développement.

www.gkbd.org et www.teaser.fr/~abigeault

senic, dans deux zones d'intervention où sont implantés des centres de santé avec du personnel de GK. Des sessions de sensibilisation et de formation sont organisées pour les villageois. Des animateurs (les « paramédics »), de préférence des femmes, sont choisis et formés pour préparer la mise en place de comités chargés chacun de la gestion d'un puits. Avec les paramédics, les villageois analysent l'eau de 560 puits tubés, marquent en rouge ceux qui sont contaminés (80 %) et en vert les puits sans arsenic. Puis l'emplacement des nouveaux puits à creuser est déterminé en fonction de la contamination des puits proches, de la situation la plus favorable quant aux facilités d'accès par les familles, avec une garantie des propriétaires des lieux où les puits sont creusés. Il faut aussi trouver des puisatiers capables de creuser des puits ouverts, qui se sont raréfiés depuis la généralisation des puits tubés.

Il faut une dizaine d'hommes et 15 à 25 jours pour creuser un

rouille vite et il convient de le remplacer par des filets de nylon.

Un entretien régulier, au minimum annuel, est nécessaire, avec du lait de chaux pour traiter l'eau du puits, inutilisable pendant quelques jours. Par ailleurs, l'eau des puits doit être régulièrement analysée pour vérifier la teneur en arsenic et d'autres critères de potabilité, en particulier microbiologiques.

5000 familles alimentées en eau sans arsenic en 2005

Dès avril 2004, 9 puits sont construits près de Kashinathpur (district de Pabna). Le creusement des puits devant se faire en saison sèche (qui se termine avec la mousson vers juin), les autres puits sont creusés en 2005. Au total, le district de Pabna dispose aujourd'hui de 25 puits et 10 sont installés près d'un autre centre GK à Shibganj (district de Nawabganj, près de la frontière indienne). Chaque puits

UN BILAN FINANCIER SATISFAISANT

Le projet initial était établi sur la base d'un coût de réalisation de 40 000 takas par puits (environ 570 euros en 2004). Le CSF s'était informé des prix pratiqués pour des travaux analogues et s'était engagé sur cette base. Les coûts additionnels liés à la supervision (assurée par des agents de GK), à la tenue de réunions de sensibilisation et de formation et aux analyses de contrôle étaient estimés à environ 20 % du coût direct des puits.

Ces prévisions budgétaires ont été respectées : la participation du CSF s'est élevée à 22 070 euros, soit (compte tenu des variations de change entre 2004 et 2006) 548 euros pour la réalisation de chaque puits, et 49 euros pour les coûts additionnels, non compris les frais d'entretien pris en charge par les bénéficiaires.

dessert entre 50 et 150 familles. C'est donc environ 5 000 familles qui ont accès à une eau sans arsenic à partir de ces puits.

Les comités prévus pour chaque puits ont été constitués, bien qu'ils ne puissent pas toujours se réunir aussi souvent que prévu (une fois par mois) et que le nombre de femmes qui en assurent la présidence soit en deçà de ce qui était souhaité (en raison de résistances habituelles dans des sociétés rurales). Mais les analyses de contrôle sont réalisées par les paramédics, les dates et les résultats affichés sur les puits. Les villageois prennent en charge le coût des analyses et des travaux d'entretien en payant 5 takas par famille et par mois (1 € = environ 80 takas).

En décembre 2005, un membre du CSF parcourt les villages du district de Pabna avec des paramédics de GK. Sur les 15 puits du programme vérifiés, il signale certaines anomalies (protection métallique en mauvais état, parfois opportunément remplacée par des filets en nylon, mauvais goût de l'eau), qui sont corrigées.

Après la première phase et la réalisation des 35 puits en 2005, 2006 est une année de transition. Le souhait de responsables de GK d'entreprendre le creusement de 50 nouveaux puits ouverts dans les mêmes zones, où les besoins sont

loin d'être couverts, n'a pu être concrétisé faute de disponibilité de l'encadrement de GK, sollicité par des tâches aussi nombreuses que complexes. Cela n'est pas nécessairement du temps perdu car il faut envisager des évolutions, voire des remises en cause.

Des questions pour l'avenir

L'intérêt des puits ouverts, assurés de façon certaine un approvisionnement en eau sans arsenic, n'est pas discutable. Mais on doit aussi étudier d'autres solutions, à une échelle collective ou à celle de chaque ménage, et repérer celles qui présentent les meilleurs résultats, en terme d'efficacité, de simplicité de mise en œuvre, d'acceptabilité sociale et de prix de revient, pour les investisseurs et pour les usagers.

Le Dr Z. Chowdhury, de passage à Paris fin mai 2006, a confirmé au CSF l'importance pour le GK des actions visant à réduire la consommation d'eaux contaminées par l'arsenic, et son attente de financement par le CSF pour leur poursuite. GK estime qu'il faudrait développer des programmes de réalisation de réseaux de distribution d'eau potable à partir de ressources sûres quant à leur teneur en arsenic, qu'il s'agisse de puits tubés

vérifiés ou de puits ouverts spécialement équipés. Les résultats de quelques expériences de ce type sont encourageants.

Les villageois apprécient le service d'alimentation en eau potable à leur domicile et sont prêts à participer à son coût, davantage qu'à

solutions ne sont apportées jusqu'à présent que de façon partielle et insuffisante en regard des besoins, pour des raisons techniques mais surtout par la difficulté d'organiser et de financer des actions dans des zones rurales souvent négligées. Le programme qui vient d'être décrit

« L'EAU DU DIABLE », UN DOCUMENTAIRE SUR LE PROBLÈME DE L'ARSENIC AU BANGLADESH

Amirul Ahram, réalisateur bangladais vivant en France et ami du CSF, a tourné en 2001 et 2004 un documentaire montrant la situation des personnes affectées par l'arsenic, notamment dans un village où un puits non contaminé a pu être installé par GK avec le soutien du CSF. Il a interrogé chercheurs, médecins, malades, responsables administratifs.

Ce film de 52 minutes a été diffusé sur France 5 en mars et avril 2006. Une copie DVD peut être commandée (coût : 20 euros, port compris) à :

**Arsenic Urgence Bangladesh - 25 rue Jules Vallès
77420 Champs-Sur-Marne. Tél. et fax : 33(0)1 60 05 84 24
• e-mail : arsenicurgence@yahoo.fr**

celui d'installations collectives plus ou moins éloignées de leur maison. Les femmes, qui assurent le plus souvent les portages d'eau, en sont les premières bénéficiaires.

Le CSF, considérant comme toujours que nul n'est mieux placé pour choisir et mettre en œuvre les meilleures solutions que les Bangladais eux-mêmes, attend donc les projets qui lui seront proposés par GK. Il est prêt à participer à leur financement, avec l'argent provenant de ses donateurs, mais aussi en mobilisant le cas échéant des partenaires (collectivités territoriales, et agences de l'eau notamment). L'intérêt d'une telle collaboration ne serait pas que financier : elle pourrait mieux faire connaître au public français les problèmes du Bangladesh.

Les eaux contaminées par l'arsenic au Bangladesh est un problème de santé publique de grande ampleur. Il fait l'objet bien sûr de nombreux travaux dans ce pays et à l'échelle internationale. Mais les

est un « petit » programme, qui ne touche pour l'instant que quelques milliers de familles. Il est cependant remarquable en ce qu'il repose sur la collaboration fidèle et concrète, depuis plus de 30 ans, entre une ONG bangladaise solide animée par le souci des plus pauvres, et une modeste association française qui a su développer une relation de confiance avec GK et avec ses donateurs.

Contact

Comité français de soutien à GK-Savar Bangladesh (CSF)
1, rue de Rivoli 75004 Paris
• T. 01 44 59 82 72
• Courriels :
– Comit@ComGKSAVAR.org
– mb.chambolle@free.fr
• www.teaser.fr/~abigeault/

INFO FORMATION

Calendrier 2007 des formations CREPA

Le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (CREPA) présente le contenu et la localisation de ses principales sessions de formation pour 2007.

N°	Intitulés	Pays	Période
1	Promotion de l'hygiène : planification et gestion pour un changement de comportement	Burkina Faso	5 au 16 mars 2007
2	Pour un recouvrement durable des coûts : analyse et planification dans le contexte de l'AEP communautaire	Côte d'Ivoire	16 au 27 avril 2007
3	Approche genre dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement	Burkina Faso	7 au 18 mai 2007
4	ECOSAN : Gestion intégrée des eaux usées et excréta dans le contexte africain et options de traitement et de valorisation (GIEUE/OTV)	Burkina Faso	2 au 13 juillet 2007
5	Décentralisation et renforcement des compétences des acteurs dans le domaine de l'AEP communautaire	Togo	9 au 20 juillet 2007
6	Etablissement de partenariats public privé et société civile pour une gestion durable des services d'eau et d'assainissement	Niger	1 au 5 octobre 2007
7	Formulation de projets et approche participative dans le cycle des projets	Mali	12 au 23 novembre 2007

Information et inscription

03 BP 7112 Ouagadougou 03 BF
T. (+226) 50 36 62 10 / 11 • Fax : (+226) 50 36 62 08
email : crepa@fasonet.bf • reseaucrepa@reseaucrepa.org
Site : www.reseaucrepa.org

INFO PUBLICATIONS

La pénurie d'eau : donnée naturelle ou question sociale ?

Revue Géocarrefour : *La pénurie de l'eau*, vol. 80/4, 18,5 € (+ 3,20 € de frais de port)

La pénurie d'eau, temporaire ou structurelle, résulte d'une insuffisance quantitative et/ou qualitative de la ressource hydrique disponible par rapport à la demande. Son étude participe à la réflexion pour une meilleure répartition et préservation de l'eau, réflexion essentielle quand il s'agit de traiter du développement durable des sociétés. Les tensions inhérentes à la diversité des usages en font une question empreinte de complexité et de conflictualité. La connaissance à la fois des écosystèmes et de leur gestion, des conflits et des risques, et de l'évolution des arbitrages de plus en plus dépendants de régulations collectives, sous-tend l'action.

On retiendra au sommaire de ce numéro les articles suivants :

- Une pénurie d'eau gérée par l'inégalité : le cas de la ville de Djibouti. Hassan Omar Rayaleh ;
- Gestion de la qualité de l'eau, conflits et risques dans la ville de Bangui (République centrafricaine). Cyriaque Nguimalet, MC. Rasoanantoandro Gothard-Bassebe, Silla Semballa, Diana A. Balikouzou-Hinna ;
- Conflits et coopération liés à l'eau du fleuve Sénégal. Matin Kipping ;
- L'exploitation de la NSQ pour l'alimentation en eau potable de Dakar : une offre compromise par l'insuffisance de la recharge pluviométrique. Sylvestre Dasylya, Claude Cosandey.

Contact

Géocarrefour
Revue de Géographie de Lyon
18 rue Chevreur, 69362 Lyon cedex 07
courriel : buisson@univ-lyon3.fr

INFO PUBLICATIONS

Les villes d'Afrique face à leurs déchets

Emile Tanawa, Emmanuel Ngnikam
 Université de Belfort-Montbéliard, décembre 2006
 ISBN : 2-914279-32-9,
 EAN : 978 291 427 932 1. Prix : 24 €

La gestion des déchets est un problème pour les villes africaines. Etats, élus locaux, techniciens et usagers cherchent les moyens pour assurer la propreté des villes et préserver leur environnement.

Destiné aux étudiants, aux enseignants et aux gestionnaires des villes, cet ouvrage s'appuie sur des travaux de terrain conduits de 1992 à 2004 dans une dizaine de villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, mais ses analyses propositions concernent aussi d'autres pays du monde tropical.

Le plus difficile pour les gestionnaires des villes est de choisir le système à mettre en œuvre en fonction des contraintes environnementales, technologiques, économiques et même culturelles. Cet

ouvrage montre comment la méthode d'analyse du cycle de vie (ACV) permet d'identifier le système le plus « éco-compatible » sur la base de six critères environnementaux : épuisement des réserves naturelles, effet de serre, eutrophisation, acidification, impact toxique et écotoxique et enfin le volume occupé par les déchets en décharge.

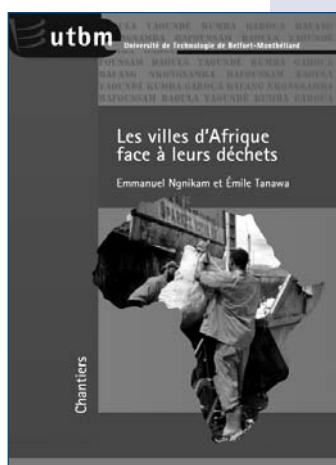
Avec d'autres collègues, les auteurs de cet ouvrage ont créé le Laboratoire environnement et sciences de l'eau à l'École nationale supérieure polytechnique de l'université de Yaoundé 1 au Cameroun.

Contact

emile.tanawa@auf.org
 emma_ngnikam@yahoo.fr

Commande

Maison du livre de Franche-Comté
 25, chemin des Planches BP 5886
 25025 Besançon cedex 4
 Tél : 03 81 88 14 54 • Fax : 03 81 53 74 95
 yves.lequin@utbm.fr

**Le Manuel de l'initiative de lavage des mains**

Edition Banque mondiale, Bank netherlands water partnership (BNWP), Programme eau potable et assainissement (Banque mondiale), Washington 2006, 88 pages

Les efforts actuels pour promouvoir un renforcement de l'hygiène n'ont pas été suffisants pour susciter un vaste changement de comportement. Pour contribuer à améliorer la situation sanitaire, la Banque mondiale encourage la conduite d'opérations à large échelle à travers l'initiative Partenariat public privé de lavage des mains au Savon (PPPLM).

En s'appuyant sur les enseignements d'expériences menées au Ghana, au Pérou, au Sénégal et au Népal dans le cadre de programmes asso-

ciant autorités publiques et opérateurs du secteur privé, ce manuel entend promouvoir la méthode et les effets d'une démarche globale visant la diffusion d'un comportement hygiénique de base : la pratique du lavage des mains.

Les décideurs publics nationaux et locaux, les responsables de structures d'aide y trouveront des données susceptibles de favoriser la conception de politiques et de programmes d'actions pour améliorer la santé publique.

Responsable de publication

Parameswaran Iyer, Jennifer Sara, Banque mondiale
 1818 H Street NW Washington DC 20433 – USA
 www.globalhandwashing.org

Téléchargeable sur :

www.globalhandwashing.org/Publications/
 Attachments/4579_NewFrenHdbk.pdf



INFO PUBLICATIONS

L'alimentation en eau potable et les installations sanitaires pour les personnes handicapées et autres groupes vulnérables – conception des services permettant d'améliorer l'accessibilité

Hazel Jones et Bob Reed
Septembre 2006, 320 p. (32,95£)
ISBN 978 1 84380 101 6
WEDC Loughborough University

Plus de 500 millions de personnes dans le monde souffrent de handicap et la majorité vivent dans la pauvreté, au sein de communautés à faible revenu. Le manque d'accès à des installations sanitaires et à l'eau potable constitue un facteur essentiel de la pauvreté de ces populations.

De nombreux groupes vulnérables (personnes âgées et fragiles, femmes enceintes, parents de jeunes enfants, personnes atteintes de maladies) connaissent également de grandes difficultés d'accès à l'eau et l'assainissement. Malgré l'ampleur du problème, très peu d'ouvrages ont été publiés jusqu'à présent sur ce sujet, également oublié par les décideurs et les fournisseurs de services et d'équipements.

S'appuyant sur des actions de recherches et de collaborations avec les organisations du secteur de l'assainissement écologique et celles du handicap, ce livre, comprenant plus de 400 illustrations propose :

- de solutions techniques d'équipement (principalement des installations familiales en zone rurale et péri urbaine de pays à revenu moyen ou faible) ;
- des conseils pratiques en matière de communication et de collaboration entre acteurs du secteur ;
- des stratégies et pistes concrètes de mise en œuvre issues d'études de cas.

Commande

k.j.betts@lboro.ac.uk (écrire en anglais)
www.lboro.ac.uk/wedc/publications

INFO EMPLOI

PROTOS recherche

un chargé de programme Eau et Assainissement en Haïti

Poste basé à Port-au-Prince

avec des séjours prolongés au Cap-Haïtien (± 50 %) et autres zones

ONG belge active en Haïti depuis le début des années 80, PROTOS mène des actions de gestion équitable, durable et participative de l'eau tant dans le Nord que dans le Sud. En Haïti, le programme de PROTOS se réalise en partenariat avec des ONG haïtiennes et internationales, avec des mouvements et institutions en appui aux paysans. La collaboration avec les autorités locales et les instances étatiques est systématiquement recherchée.

RESPONSABILITÉS

- Apporter une expertise technique dans les domaines du développement Institutionnel, renforcement organisationnel et genre.
- Appui au développement des plans directeurs en matière d'eau potable et d'assainissement dans une perspective de GIRE dans les zones de travail.
- Développer les expériences pilotes en matière d'assainissement, menant vers la formulation d'une politique et stratégie d'intervention.
- Supervision et appui-conseil aux partenaires lors des réalisations techniques (protection de sources, captage des eaux de pluie, adduction d'eau potable, qualité de l'eau).
- Aider à formuler des nouveaux projets d'eau potable et d'assainissement.

PROFIL

- Formation technique (ingénieur de préférence), spécialisé en eau
- Connaissances et expérience sur le terrain des théories de DIRO (Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel), des processus d'appui à la maîtrise d'ouvrage, de l'ingénierie sociale
- Connaissances des méthodologies participatives dans le domaine de l'assainissement (PHAST); connaissances et expérience de l'approche genre (finalité, stratégies, outils)

- Expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le secteur Eau et Assainissement (de préférence) dans le cadre des actions de développement; expérience en Haïti un atout.
- Familier avec le cycle de gestion de projets et des outils MARP, SWOT, cadre logique
- Expérience dans la gestion financière des projets
- Capacité de travailler avec des organisations locales ; Communication aisée avec les partenaires
- Connaissances des logiciels de base (word-excell), du français, du créole un atout.
- Capable de travailler seul et en équipe, esprit d'initiative

STATUT

- Ce poste est ouvert à des candidats européens. Statut de coopérant belge (sécurité sociale), avec indemnité des frais locaux, la prise en charge du logement. Une contribution pour les frais scolaires éventuels des enfants et les frais de voyage des membres de la famille est également prévue (1 voyage par année vers pays de base).
- Contrat à durée déterminée de 2 ans avec possibilité de renouvellement.

Candidature à envoyer accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV à :
poste-haiti@protosh2o.org (web : www.protos.be)

INTER AIDE recherche

un(e) responsable de programme « Hygiène, assainissement et accès à l'eau potable »

Poste basé en Haïti

(zone rurale isolée, département du Centre)
à pourvoir en janvier 2007

Programme. Dans le cadre de l'extension de ses activités en Haïti et sur la base des conclusions positives d'études préalables, Inter Aide souhaite appuyer de nouvelles communautés rurales dans le département du Centre (commune de Boucan Carré). Un programme de structuration communautaire pour une amélioration de l'accès à des points d'eau aménagés débutera en janvier 07, parallèlement à un programme d'appui à la scolarisation primaire.

MISSION. Le ou la responsable de programme Hygiène, assainissement et accès à l'eau potable aura pour mission de lancer et développer le programme sur deux sections de la commune de Chambot-Boucan Carré. Il ou elle aura pour tâches principales :

- le recrutement, la mise en place et formation de l'équipe du programme ;
- la planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des activités ;
- la structuration, la formation et la fédération des comités sources ;
- le développement des relations avec les partenaires locaux dans le cadre d'échanges ou d'actions communes (associations locales, institutions présentes sur la commune) ;
- la coordination logistique du programme, la gestion du budget et la participation à la recherche de financements locaux.

PROFIL

- Formation supérieure en développement rural (hydraulique ou agronomie avec spécialisation en Gestion sociale de l'eau)
- Première expérience professionnelle indispensable, de préférence en PED
- Selon profil, possibilité de départ en couple avec implication du/de la conjoint(e) sur le programme Education

STATUT

- Statut volontaire (6 mois) puis salarié en CDI
- SMIC perçu en France + indemnité terrain
- Couverture sociale complète, assurance rapatriement + 1 A/R avion par an

un(e) responsable de programme « Hygiène, assainissement et accès à l'eau potable »

Poste basé au Mozambique

Inter Aide a initié en 2004 un projet d'hydraulique villageoise sur la zone rurale isolée de Nacala-Velha (province de Nampula, Nord du Mozambique). Objectif : amener la population à modifier ses comportements en matière d'hygiène et permettre l'augmentation de la quantité d'eau potable disponible. Le programme comprend trois volets :

1. animation/formation à l'hygiène de l'eau (méthode PHAST) ;
2. réalisation d'ouvrages hydrauliques (env. 25 puits et forages/an) et d'ouvrages sanitaires ;
3. mise en place d'un système de maintenance des ouvrages.

MISSION. Seul expatrié sur la zone, le/la responsable de programme sera amené(e) à :

- superviser et former l'équipe locale (20 personnes : coordinateurs, animateurs, techniciens, maçons) ;
- gérer le partenariat avec le gouvernement mozambicain et les autres partenaires locaux ;
- superviser la réalisation technique des ouvrages (construction et réhabilitation de puits et forages) et effectuer un suivi général sur l'ensemble du district ;
- développer le volet hygiène et assainissement du programme ;
- poursuivre l'identification des communes d'intervention ;
- mettre progressivement en place un réseau de pièces détachées ;
- effectuer le suivi et l'évaluation du projet ;
- gérer le budget et les relations avec les différents bailleurs, assurer le travail de capitalisation ainsi que la communication avec le siège.

PROFIL

- Formation technique exigée (BTS ou ingénieur) en génie civil ou en hydraulique
- Connaissance et expérience des techniques de formation participative
- 2 ans d'expérience professionnelle minimum (idéalement terrain + entreprise)
- Bon niveau de portugais, à défaut maîtrise de l'espagnol
- Première expérience en PED indispensable
- Autonomie, dynamisme, patience
- Goût du résultat, capacité à relever des défis et résistance à l'isolement

STATUT ET CONDITIONS

- Contrat de volontaire (pendant 6 mois) puis salarié (en CDI)
- 992 € nets/mois+ indemnité terrain + couverture sociale complète + 1 A/R avion par an
- Possibilité de partir en couple (profil agro ou santé un atout)

Candidature (lettre manuscrite + CCV + photo) à adresser sous réf. HYDRO/BOUCAN
Inter Aide - 44 rue de la Paroisse - 78 000 Versailles – France interaide@interaide.org www.interaide.org

La prise en compte du Genre dans les projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement

Marc Vézina, Ed. AFD, pS-Eau, Paris, 2006, 40 p.

Indispensable dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'approche par le genre dans les projets de développement fait encore largement défaut. Si l'importance de l'intégration du genre est aujourd'hui reconnue par un nombre croissant de maîtres d'ouvrages et de bailleurs de fonds, sa mise en œuvre dans le cadre des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement reste bien souvent un vœu pieu et se traduit par le recours à des méthodes régulièrement inadaptées, souvent biaisées et réductrices.



Cet ouvrage, qui résulte d'une première étude pilote financée par l'Agence Française de Développement dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, est destiné aux planificateurs et gestionnaires de projets. Il se veut un document de référence pour intégrer concrètement la question du genre dans les projets eau et assainissement en milieu rural et semi-urbain.

Partant du constat que les résultats attendus de ces projets ne sont pas systématiquement satisfaits, cet ouvrage propose d'abord un cadre d'analyse lié à la diversité des usagers des services, selon des critères sexo-spécifiques, socio-économiques et de vulnérabilité (personnes âgées, handicapées, veuves...), et des critères de niveau de service (bornes-fontaines et branchements privés notamment).

Ce cadre d'analyse permet dans une seconde partie de cibler les demandes et les comportements associés à chaque segment de la population. Des cas concrets observés sur le terrain permettent d'identifier les contraintes et les opportunités liées à la prise en compte du genre dans l'accès aux services eau et assainissement d'une part et l'organisation et l'exploitation de ces services d'autre part.

La troisième partie fournit des éléments pour la mise en œuvre du genre dans les projets.

La dernière partie propose des exemples de prescriptions techniques à intégrer dans les termes de référence de projets, ainsi que des éléments de réponse aux appels d'offres pour élaborer une stratégie d'intervention en mesure de satisfaire aux différents besoins et attentes des usagères et usagers des services de l'eau et de l'assainissement.

Téléchargeable sur :

www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/autres_publications/Eau_genre/Guide/op/edit/lang/fr



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
 tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
 fax : 33 (0)1 53 34 91 21
 e.mail : pseau@pseau.org
 internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 52

Responsable de la publication :
 Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
 Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :

Guillaume Aubourg
 Marc Chambolle
 Denis Dangaix
 Pierre-Marie Grondin
 Christian Houdus
 Christophe Le-Jallé
 Sarah Mackenzie
 Kokou Sémanou
 Michel Taquet
 Maggie White

Conception graphique,
 réalisation : Solange Münzer

Impression : Dumas Titoulet
 n° d'imprimeur : 44594